

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

29 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° II-372

présenté par

M. Gonzalez, Mme Sicard, M. Casterman, M. Monnier, M. Tonussi, M. Rambaud, Mme Joubert,  
M. Evrard, M. Jolly, Mme Delannoy, Mme Martinez, M. Patrice Martin, Mme Lechanteux,  
M. Buisson, Mme Diaz, Mme Colombier, M. Tesson, Mme Roullaud, Mme Lavalette,  
Mme Griseti, Mme Levavasseur, M. Gabarron, Mme Da Conceicao Carvalho, Mme Ménaché,  
Mme Joncour, M. Christian Girard, M. Clavet, Mme Engrand, M. Jenft, M. Rivière, M. Fouquart,  
M. Bryan Masson, Mme Grangier, Mme Marais-Beuil, M. Limongi, Mme Lorho, M. Chenu,  
Mme Lelouis, M. Pfeffer, M. Lottiaux, M. Dufosset, M. Dessigny, Mme Robert-Dehault,  
M. Boulogne, M. Giletti, Mme Laporte, M. Lioret, Mme Rimbert et M. Guibert

-----

**ARTICLE 42****ÉTAT B****Mission « Santé »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

<b>Programmes</b>	+	-	<i>(en euros)</i>
Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins	0	0	0
Protection maladie	0	1 230 000 000	
Reversement à la sécurité sociale des recettes de la Facilité pour la Relance et la Résilience (FRR) européenne au titre du volet « Ségur investissement » du plan national de relance et de résilience (PNRR)	0	0	
<b>TOTAUX</b>	0	1 230 000 000	
<b>SOLDE</b>		-1 230 000 000	

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'Aide Médicale d'État (AME) est un dispositif permettant aux étrangers en situation irrégulière de bénéficier d'une prise en charge médicale en France. Cependant, cette aide est une injustice pour chaque citoyen français.

Les citoyens français cotisent tout au long de leur vie pour bénéficier d'une couverture sociale.

En revanche, l'AME permet à des personnes en situation irrégulière, qui contreviennent aux lois françaises de bénéficier d'un éventail de soins, qui dépassent de loin la nécessité vitale, et ce sans avoir contribué financièrement. Cette situation est perçue comme injuste par de nombreux Français, qui estiment que leurs cotisations devraient prioritairement bénéficier à ceux qui participent au système, d'autant plus quand ces derniers constatent l'amoindrissement de leur prise en charge, l'augmentation des coûts des mutuelles, des dépassements d'honoraires et même des franchises sur les médicaments. Les Français ne peuvent donc plus se soigner car leur argent est employé pour subvenir aux besoins de hors-la-loi.

S'ajoute à cela la situation économique difficile et de l'endettement croissant du pays, le budget alloué à l'AME augmente cependant de 1,95%.

Cette décision est incompréhensible, elle semble aller à l'encontre des Français et de leurs intérêts, mais aussi des efforts nécessaires pour réduire la dette publique et maîtriser les dépenses de l'État.

Cette réforme serait en adéquation avec les attentes des citoyens français et les impératifs économiques du pays.